

## Rapport du secteur PISCINE

Bonjour à tous,

Une fois de plus, j'ai le plaisir de vous faire la synthèse des activités liées au secteur piscines pour l'année 2005.

En ce qui concerne le vade mecum piscines, au vu du nombre d'exemplaires informatiques vendus, il est certain que celui-ci répond largement à une demande de la part de nos membres désireux de s'y retrouver dans une législation relativement compliquée. Une version bruxelloise reprenant les points de cette législation « piscines » propre à cette région a été dernièrement, mise à jour et est téléchargeable sur le site de l'AES. Je tiens à remercier Pierre Legrand pour son aide précieuse lors de l'élaboration de cette mise à jour.

Dans ce même cadre législatif, des normes européennes sont actuellement discutées au niveau européen. Actuellement, et pour, à la fois, un problème communautaire et un problème financier, la Belgique n'a pas de représentant dans cette commission, qui discute néanmoins allègrement, de normes qui à moyen terme, vont nous être imposées. La France y étant représentée, l'AES a de ce fait pris contact avec le délégué de ce pays, afin que dans un premier temps, celui-ci nous serve de relais et ce aussi bien pour nous fournir à temps les comptes rendus des discussions et y relayer également les remarques de la commission piscine de l'AES. Croyez bien, que nous resterons vigilant à ce sujet et que nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de cette législation qui, pour la majorité des points discutés, reste cependant bien en deçà des législations bruxelloise et wallonne.

Comme chaque année, et pour ne pas perdre le fil d'une opération dont le succès ne se dément pas, l'AES a initié l'opération Piscines en Fête, qui s'est déroulée le samedi 19 et dimanche 20 novembre. Jamais, nous n'avons eu autant de piscines participant à cette action qu'en 2005.

A cette occasion, outre le petit déjeuner offert par la plupart des piscines et les organisations propres à chacune de celles-ci, le thème commun initié par l'AES a été pour 2005, de proposer au public ainsi qu'aux classes de 5<sup>em</sup> et 6<sup>em</sup> primaire, une visite guidée des installations techniques de nos piscines.

Afin de sensibiliser nos visiteurs à cette action, l'AES avait fourni aux piscines participantes, de nombreux exemplaires d'un fascicule comprenant notamment un schéma de la circulation de l'eau dans les piscines et répondant aux principales questions que se pose notre clientèle au sujet de la qualité de l'eau de piscine, de l'importance d'une bonne hygiène corporelle, de la qualité de l'air de nos installations, etc...

Lors de ces journées, nous avons également bénéficié de l'appui de Masterfood ainsi que de Radio Contact et des Editions Vers l'Avenir. Je tiens à tous les remercier, pour leur aide efficace durant l'action « Piscines en Fête ».

Même si cela fait un peu remise des Oscars, je tiens aussi à remercier les gestionnaires et le personnel de toutes les piscines participantes pour leur dynamisme. Sans eux en effet, rien ne serait possible.

En prélude à ces journées et plus précisément, le 25 novembre, eu également lieu la journée technique piscine. Celle-ci se déroula au domaine Provincial de Wégimont qui pour l'occasion, avait mis les petits plats dans les grands. Je tiens ici aussi à remercier pour la qualité de l'accueil dont nous avons bénéficié, le personnel de Wégimont et particulièrement son Directeur, Albert Denoël. Durant ce colloque, nous avons pu bénéficier d'interventions très intéressantes et très diversifiées, qui nous ont expliqué notamment la rénovation de Wégimont, ainsi que l'expérience de son directeur au sujet des piscines extérieures liées au tourisme social.

Nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir Edwin Aerts, Directeur de l'Instituut Voor Sportbeheer, qui nous a fait part des conclusions d'une enquête sur les piscines, effectuée dernièrement en Flandres.

Nous avons également eu un exposé très intéressant d'un officier du Service Régional d'Incendie de Verviers au sujet de la nécessaire et souhaitable bonne synchronisation entre les services de

secours et les piscines. Un autre exposé d'un responsable des urgences et du SAMU du CHU de Liège nous a expliqué très clairement, ce qu'il fallait concrètement faire en attendant les secours.

En 2005, l'AES est également intervenu au niveau de la SPGE et du Ministre concerné, au sujet d'un dossier ouvert suite à une facturation complémentaire du « coût vérité » des eaux de piscines.

Après cette intervention et négociation, la SPGE a envoyé une note de crédit à tous les gestionnaires de piscines wallonnes, suite à une modification du taux de TVA, passé de 21 à 6%.

Nous avons également pu remarquer durant ces derniers mois, le nouveau matraquage médiatique ordonnancé à nouveau par le Professeur Bernard, concernant le chlore dans les piscines. L'Aes constate cependant, qu'actuellement, le marché ne propose pour ainsi dire aucune alternative valable au chlore et que les conclusions alarmantes de ce rapport concernent uniquement les tous petits.

Dans ce cadre, l'AES souhaite surtout que d'autres études soient diligentées par les pouvoirs publics afin de mieux cerner les conséquences du chlore en piscine pour notre santé et que surtout, d'autres systèmes alternatifs soient analysés et étudiés dans un cadre légal.

Quant à nous, gestionnaires de piscines, il faut garder la confiance que nous octroie notre clientèle, en assurant comme toujours, mais plus que jamais, une hygiène, une sécurité, un accueil et un confort irréprochables et ce notamment, en respectant scrupuleusement, les normes relatives à la concentration du chlore dans l'eau et l'air.

Pour clôturer ce rapport, je souhaiterais remercier les membres de la commission piscines ainsi que tout le personnel de l'AES pour l'aide et l'efficacité apportées durant l'année 2005.

*Georges ZAUWEN  
Président du secteur Piscine*

## **Rapport du secteur COMMUNICATION**

Durant l'exercice 2006, notre secteur s'est réuni à huit reprises. Cette fréquence, que j'appellerai « soutenue » montre combien nos intentions de mettre en exergue notre association sont déterminées. Le rapport qui suit ne pourra que confirmer cette constatation.

### **1. Continuer à améliorer les outils de gestion internes**

#### **1.1. Cadastre.**

Après une refonte complète du cadastre en 2004, le secteur a fait procéder à la vérification complète des adresses par l'envoi systématique des fiches signalétiques à leur propriétaire. De plus, le secteur a aussi fait répartir ces fiches parmi les Administrateurs de l'AES.

Le but était double : d'une part apporter les corrections nécessaires et d'autre part, repérer les non-membres et insister auprès d'eux à devenir membre.

#### **1.2. Gestion des membres.**

Le numéro de membre créé début 2005 permet aujourd'hui d'identifier clairement quel centre sportif est à rattacher à quelle administration et donc de définir quelles infrastructures sont à regrouper autour d'une même entité de gestion (asbl, régie, CSL, commune, etc.). Une carte de membre et un autocollant ont été distribués à chaque cotisant, ce qui leur permet d'avoir à proximité leur numéro de membre et d'afficher leur appartenance à l'AES sur leur porte d'entrée.

#### **1.3. Façade de la Maison de l'AES**

Après avoir créé un nouveau logo et avoir mis en place une nouvelle ligne graphique, c'était au tour de la façade de la MAES d'être remise en peinture mi-avril 2005. Elle a aussi été décorée d'un lettrage sur ses vitrines. La grande vitrine d'accueil, depuis quelques mois, une banderole blanche sur laquelle apparaît le logo de l'AES et l'inscription « Association des Établissements Sportifs », la petite façade d'accueil quant à elle le même type de banderole mais avec uniquement le logo de l'AES.

### **2. Elargir notre panel de contacts**

Même si notre cible est relativement limitée et identifiable, faire connaître l'AES auprès de plus de personnes reste une des priorités du secteur et cela nécessite d'explorer certains canaux de communication. Voici les canaux qui ont été proposés et explorés :

#### **2.1. Architectes.**

Communiquer aux architectes nos objectifs et leur proposer nos conseils et notre expérience en matière de conception de centres sportifs permettrait à certains nouveaux projets de ne pas souffrir de certaine aberration au niveau pratique.

C'est pourquoi le secteur a pensé à insérer un article de présentation de l'AES dans une revue distribuée au sein de l'ordre des architectes en Belgique.

Plusieurs publications sont disponibles et parmi celles-ci, la revue « A+ », « Renoscripto » et le « Journal de l'Architecte » semblent être les plus appropriés. Le principe est le même pour tous : une page de « simple » présentation de l'AES est considérée comme publicité et une page de publicité coûte en moyenne 2.500 euros pour une insertion. Par contre un article « technique » sur la conception d'un centre sportif pourrait faire l'objet d'une insertion gratuite de plusieurs pages.

Le secteur fait remarquer que nous ne sommes pas des « techniciens » et que l'article devrait être articulé sur les lignes rédactionnelles suivantes :

- « Nous sommes une centrale d'information auprès de laquelle les architectes trouveront tout une série d'informations utiles (niveau légal, normes, etc.) »
- « Nous avons une expérience de terrains de 25 ans en terme de gestion et d'exploitation d'infrastructures sportives »
- « Nous sommes là 'en collaboration' avec les architectes et nous n'intervenons qu'à titre de conseiller »

La prise en charge de la rédaction d'un tel article n'a pas encore commencée.

## 2.2. Union des Villes et Communes.

La cellule Sport au sein de l'UVCW a été timidement relancée mais n'est pas encore prête de retrouver son efficacité d'antan. En attendant, au-delà des contacts réguliers qui existent toujours, voici quelques propositions envisageables et cumulables :

- Solliciter le placement d'un stand AES lors de l'Assemblée Générale de l'UVCW
- Organiser une formation en partenariat avec eux (ex : Quelle sont les aides financières disponibles pour les communes en matière de sport »)

Un bon moyen de communiquer auprès des communes est disponible via leur publication « Le mouvement communal » dans laquelle il serait intéressant de (ré-)expliquer le rôle de l'AES auprès des pouvoirs locaux.

## 2.3. Infrasports

Durant l'année, l'AES a renoué des contacts réguliers avec la cellule Infrasports de la Région wallonne, et tout particulièrement avec son Directeur Michel DEVOS qui a toujours manifesté un intérêt certain pour nos actions.

L'AES leur a proposé une collaboration dans l'organisation des réunions provinciales et ils sont régulièrement sollicités pour participer soit en tant qu'orateur, soit en tant que participant à nos différentes manifestations.

## 2.4. Relations avec la France.

La journée « Cité Sport » organisée à Lille le 15 décembre dernier a été l'occasion de renouer des contacts avec nos voisins et de prospecter de nouveaux sponsors. Une délégation de l'AES s'est rendue sur place afin d'y tenir un stand d'information. Ce genre de contact est toujours fructueux étant donné que les Français sont, en beaucoup de points, en avance sur la Belgique.

Le secteur communication a invité le secteur voyage à considérer la possibilité d'organiser un voyage itinérant, sur deux ou trois jours, entre Metz et Calais pour y découvrir les infrastructures sportives récemment rénovées ou construites

## **3. Développement des outils de communication de l'AES**

La qualité et la crédibilité de nos relations passent aussi par des outils de communications agréables et efficaces :

### 3.1. La revue trimestrielle

Notre revue trimestrielle est tirée à 1500 exemplaires et distribuée gracieusement, à nos membres, aux centres sportifs francophones et germanophones, aux Bourgmestres et Echevins des sports de toutes les communes wallonnes et bruxelloises ainsi qu'aux principaux organismes liés au monde du sport. Après le remaniement complet début 2005 avec un nouveau graphisme et une nouvelle ligne rédactionnel, le secteur continue de l'améliorer en essayant de proposer des sujets plus proches des lecteurs et en apportant un confort de lecture toujours plus agréable grâce à une mise en page aérée et riche en illustration.

### 3.2. Le site internet : [www.aes-asbl.be](http://www.aes-asbl.be)

Unique en son genre, notre site internet ouvre ses pages sur une mine d'informations liées à notre secteur. Avec plus de 3.000 visites par mois, nous proposons un point d'attache direct au travers duquel chacun peut consulter nos principaux documents en matière de législation, de Centres Sportifs Locaux, de piscines, etc. Il permet de découvrir notre asbl en détail et d'avoir un bon aperçu de toutes nos activités (colloques, formations, publications, etc.). Depuis 2006, nous avons ouvert

nos pages à nos membres (centres sportifs et firmes) dans une nouvelle rubrique « actualité » afin que chacun puisse gratuitement échanger ses projets, ses nouveautés, placer des petites annonces (objet recherché ou à vendre, emploi recherché ou à pourvoir). Bref, une multitude de fonctions pour un site qui grossit de jour en jour et qui est devenu la référence dans notre secteur.

### 3.3. La newsletter

Intimement liée à notre site internet, la newsletter de l'AES est donc une lettre d'information qui est envoyée par email, à l'ensemble de nos contacts, de nos membres et des personnes qui se sont inscrites via notre site internet pour la recevoir. La newsletter est un outil puissant et extrêmement réactif ; une information brûlante peut être transmise en quelques heures à l'ensemble de nos contacts. Lancée en 2005 de façon sporadique, elle devient en 2006 à périodicité fixe. Attendez-vous dorénavant à recevoir votre petit résumé des sujets qui font l'actualité tous les mois.

## **4. Organisation d'évènements.**

Comme l'année passée, le secteur établi un planning et gère l'aspect pratique de l'organisation des événements de l'AES. Ceci afin d'avoir une meilleure prise en charge des problèmes liés à chaque événement, meilleure répartition des événements sur l'année, etc.... Mais aussi pour des questions d'image : l'AES se doit de s'impliquer à 100%, elle ne doit pas subir les conséquences de l'organisation scabreuse d'un événement extérieur. D'autant plus qu'aujourd'hui l'AES jouit d'une bonne réputation en la matière et qu'il est donc très important de maintenir le niveau sinon de l'améliorer.

### 4.1. ≈ en octobre : réunions provinciales

L'AES a relancé les réunions d'information et de rencontre, par province. Grâce à une tournante géographique, l'AES souhaitait assurer une proximité et une présence plus forte au sein des administrations communales et des centres sportifs.

À cette occasion, l'AES a invité l'ADEPS (les inspecteurs locaux), Infrasport et l'Union des Villes et Communes (à travers sa cellule sport). Les thèmes proposés étaient les suivants : « Politique Sportive Communale », les « Centres Sportifs Locaux », « Nouveau décret en matière de subvention » (par Infrasport)

Par rapport à la promotion de ces réunions, une invitation a été envoyée à toutes les communes et à tous les directeurs de centres sportifs, une newsletter a été envoyée à toutes les adresses e-mail du cadastre et une info complète est parue sur le site de l'AES.

Les réunions provinciales ont été organisées dans le courant du mois d'octobre et de novembre 2005. Seule la réunion de la province de Brabant wallon a été reportée au 13 décembre faute de participants. Même si le nombre de participants n'était pas toujours exceptionnel, les contacts furent d'excellente qualité et on y a rencontré des personnes qu'on avait jamais vues. L'ADEPS est, pour sa part, demanderesse de ces réunions.

### 4.2. 19-20 octobre 2005 Piscines en Fête

Cette édition 2005 a inauguré en proposant au public et aux classes de cinquième et sixième primaire qui le souhaitent, une visite guidée des installations techniques nécessaires à la bonne marche de des piscines. À cette occasion, et pour aider les gestionnaires à sensibiliser leurs nageurs, l'AES a fourni des schémas de filtres, de la circulation dans les vestiaires et de nombreux exemplaires d'un fascicule intitulé « J'aime bien la piscine mais parfois je me pose des questions sur son fonctionnement... ». Ce fascicule, particulièrement adapté aux enfants, servait de support didactique pour les visiteurs. On pouvait y retrouver toute une explication sur la circulation de l'eau dans les bassins ainsi que des réponses aux questions que se pose souvent les baigneurs.

Comme en 2004, les sponsors ont été « Les Éditions de l'Avenir » et le « Journal des Enfants » qui ont publié deux pavés publicitaires dans leurs éditions locales et qui ont sensibilisé leur rédaction à leur événement ; « Radio Contact » qui a passé 25 spots radio et qui a organisé un jeu concours par

SMS avec à la clé 2 voyages pour 2 personnes à Disneyland Resort Paris ; et finalement « Masterfoods » qui a fourni des milliers de biscuits à distribuer aux enfants.

L'opération a remporté un vif succès tant au niveau des piscines participantes qu'au niveau des répercussions sur la presse écrite (éditions locales de Vers l'Avenir, la DH), les radios (Radio Contact et Nostalgie) et la télévision locales (TV-Lux). Radio contact, pour sa part, nous fait savoir que le nombre de SMS reçus lié au concours « Piscines en fête – Disneyland Resort Paris » a triplé par rapport à l'année passée (plus de 1.000 contre 350 en 2004). Ils sont ravis de cette expérience et souhaite recommencer en 2006.

#### 4.3. 20 janvier 2006 : Réunion sponsors au CSCEL à Waremme

Après le redémarrage de ce rendez-vous en janvier 2005, le secteur a organisé à nouveau une rencontre avec ses sponsors en janvier 2006. Celle-ci s'est tenue le 20 janvier dans les locaux du CSC Edmond Leburton à Waremme. Nous avons présenté aux sponsors les actions menées en 2005 ainsi que les plans futurs pour 2006. Nous leurs avons aussi exposé nos deux nouveaux concepts de partenariat :

- Négocier avec nos sponsors des réductions de prix au profit de nos membres. L'idée a été présentée aux firmes présentes d'accorder une réduction aux personnes en possession de la carte membre de l'AES.. Le message est bien passé, mais et il faudra attendre que les premiers se décident pour que les autres suivent...
- Nous avons présenté notre nouvel outil de communication : la Newsletter. La proposition sera la suivante : l'AES va éditer une newsletter par mois. Dans cette newsletter, nous réserverons deux espaces publicitaires (en moyenne). Ces espaces seront occupés par un texte ou une bannière qui renverra sur un site internet particulier. Il y a donc potentiellement 24 espaces à louer sur l'année
- Amélioration proposée par les firmes : Il s'agit ici de quelques suggestions émanant des firmes participantes :
  - Connaître les projets ou avant-projets : L'AES devrait développer avec ses firmes 'privilèges' une communication systématique des projets ou avant-projet de construction de centres sportifs dont l'AES aurait connaissance via Infrasports.
  - Revue (Junckers) : Créer une page qui référencerait les dernières réalisations dans les centres sportifs ainsi que les nouveautés du marché.
  - Newsletter (Comase info): Conserver une périodicité mensuelle pour la newsletter mais si l'actualité le nécessite, envoyer un 'flash info' (un mail avec une seule news dans laquelle il y aurait une bannière)

## **5. Conclusion**

Avant de clôturer ce rapport annuel, il me tient à cœur de remercier tous les membres qui composent ce secteur. C'est un réel plaisir pour moi de présider les différentes réunions : chacun y vient avec les suggestions les plus diverses, et celles-ci sont examinées dans la réflexion positive et la sérénité. Je suis persuadé que de nombreuses améliorations doivent être apportées si nous souhaitons poursuivre notre mission et atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, mais avec la personnalité qui caractérise les intervenants je suis réellement optimiste. Je vous remercie pour votre attention.

*Michel GOFFAUT*  
*Président du Secteur Communication*

## Rapport du secteur HALL

Comme chaque année depuis 2003, lors de notre assemblée Générale, j'ai le plaisir d'occuper cette place et de m'adresser à vous. Cette agréable tribune me permet de vous tenir informés de l'évolution du travail du secteur Centres Sportifs de l'AES. Je n'accepterai donc d'en être délogé que dans quelques minutes, le temps de vous retracer les grandes lignes de notre action au cours de l'année 2005.

La préparation de la journée d'étude du mois d'octobre a occupé les premières réunions de l'an passé. Il faut dire qu'elle donna son pesant de fil à retordre. Les partenariats envisagés pour le développement du sujet prévu et annoncé ne purent aboutir dans les délais. Le secteur décida donc de se rabattre sur un des autres thèmes d'une liste établie auparavant et heureusement fournie. Faute d'économies d'énergies dans les centres sportifs, on mangea donc de l'informatisation dans les centres, ce qui ne gâta rien. Un sujet aussi pertinent et actuel que celui-là ne pouvait faire que l'unanimité.

Tout, grâce à Georges Lesuisse et à son équipe, pu se finaliser à temps. Je les en remercie, d'autant plus que, ce jour-là, une pluie d'aléas de dernière minute assombrir le ciel de Georges. Il s'en est tiré à merveille, sans doute au prix de quelques cheveux blancs ou perdus supplémentaires. On parla donc de logiciels de réservation et de gestion, assortis de démonstrations on ne peut plus intéressantes. Cette journée nous a également permis de mettre à la disposition de nos membres un petit logiciel de gestion des stocks, très pratique, mis au point par André Blaise, Echevin des Sports de Malmedy et membre de notre secteur. Ce logiciel est toujours disponible sur le site de l'AES. La suite de notre travail a été et sera pour longtemps la refonte complète de l'ouvrage édité par l'AES il y a pas mal d'années : « Les Infrastructures sportives de A à Z »

Ces trois volumes vont subir un très sérieux lifting, déjà entamé par un tronçonnage des chapitres, précédé d'un élagage de la table des matières.

Lors d'une de nos réunions, les différents sujets abordés dans cet ouvrage ont été répartis entre les membres du secteur centres sportifs, avec mission pour eux de revoir la matière choisie de fond en comble. Ceci devrait être réalisé pour fin 2006, la rédaction définitive étant pour 2007. Nous nous sommes attelés à ce travail considérable, convaincus qu'il rendra de nombreux services, devenant un outil précieux non seulement pour ceux qui entament l'installation d'un nouveau centre mais aussi à titre informatif pour tous ceux qui cherchent des renseignements.

Je m'en voudrais de ne pas profiter de ce bilan pour évoquer brièvement l'année 2006, à propos justement de la refonte de l'ouvrage dont je vous parle. Il est bien évident que l'essentiel de notre travail de cette année sera axé sur cette tâche, à laquelle viendra s'ajouter la préparation de la prochaine journée d'étude de notre secteur, que je voulais évoquer. Les hasards du calendrier nous obligent, mais avec un réel plaisir, à faire coïncider la troisième journée d'étude du secteur centres sportifs avec le colloque Axima, organisé tous les 2 ans. Ce colloque devrait avoir lieu le 12 octobre et aura pour thème le développement durable, sujet d'actualité s'il en est. Je vous y donne d'ores et déjà rendez-vous.

En conclusion, j'aimerais rappeler que chacun des membres du secteur que j'ai la chance de présider est tributaire de ses missions professionnelles. Le temps qu'ils consacrent à notre cause n'en prend que plus de valeur. Je souhaite les remercier pour leur toujours précieuse collaboration. Si cette formule semble revêtue de convenance et d'habitude, personnellement, je l'habille, moi, de conviction et de sincérité.

Je vous remercie d'avoir bien voulu me prêter attention.

*Bernard POLFLIET*  
*Président du Secteur Hall*

## **Rapport du secteur FORMATION**

Comme beaucoup d'entre vous le savent l'AES, en partenariat avec l'IFAPME et avec la Direction Générale du Sport, a activement préparé la mise en place de la formation destinée aux gestionnaires d'infrastructures sportives qui a débuté comme prévu, en septembre 2005 au Centre Format PME de Gembloux.

Les nombreuses réunions qui ont duré plus d'un an, ont permis d'établir un programme qui reflète au mieux la réalité de terrain, aspect très important pour l'AES.

Cette formation initialement prévue dans le cadre du décret régissant les Centres Sportifs Locaux, s'adresse en fin de compte à un public beaucoup plus large puisque toute personne titulaire du CESS qui s'occupe ou souhaite s'occuper de la gestion d'une infrastructure sportive, publique ou privée, est concernée.

La mise en place de cette formation a également nécessité la création d'une Commission Pédagogique composée de représentants de l'ADEPS, de l'AES et de l'IFAPME. Cette Commission avait pour « mission » de définir les conditions dérogatoires définitives et de résoudre, sur bases de ces dernières, la problématique des anciens diplômés (IFAPME ou ADEPS), et des gestionnaires en place pouvant justifier d'une expérience professionnelle de minimum 7 ans.

Après s'être réunie 5 fois entre août 2005 et février 2006, la Commission a pu octroyer une dispense (générale ou générale sauf) à une centaine de gestionnaires qui sont invités à participer à 7 journées de mise à niveau réparties sur 2006 et 2007.

A l'issue de ces journées, les participants pourront obtenir l'homologation, par la Direction Générale du Sport, de leur titre de gestionnaire d'infrastructure sportive.

### **Les piscines ...**

Dans le cadre du Fonds Groupes à Risques, le secteur a également préparé une formation spécifique destinée aux techniciens de piscines qui sont généralement formés « sur le tas ». Or la gestion technique d'un tel établissement qui est de plus en plus complexe, nécessite un personnel compétent et qualifié. Un groupe de travail a dès lors été constitué avec les représentants de :

- La Direction de la Police de l'Environnement (DPE-RW).
- L'Issep (Institut Scientifique de Service Public).
- L'Institut Malvoz, laboratoire agréé.
- Ethias

Trois modules de 2 journées ont été programmés pour 2006 dans les provinces de Liège, du Hainaut et du Brabant Wallon. La première session se tiendra les 21 et 28 avril prochains à seraing.

Comme chaque année, nous avons également organisé notre formation en aquafitness qui remporta, une fois de plus, un vif succès puisqu'une cinquantaine de participants s'étaient donnés rendez-vous le 11 novembre à Aywaille pour 8 cours de 45 minutes. Le rendez-vous est déjà fixé pour cette année à la même date.

Début décembre, en collaboration avec la Direction Générale du Sport et un Conseiller Technique, nous avons jeté les bases d'une nouvelle formation de maître nageur. A la formation initiale de 60 heures viendront s'ajouter quelques modules tels que, la législation relative à l'exploitation des piscines, les premiers soins, une information sur l'hygiène, une initiation à la plongée sous-marine, qui permettront d'obtenir une formation complète et une intégration pour le personnel communal dans la RGB. Nous négocions actuellement la reconnaissance de cette formation avec le Conseil Régional de la Formation (CRF).

*Bernard POLFLIET  
Président du Secteur Hall*

## **Rapport du secteur MATIÈRES SOCIALES**

La Cellule sociale de l'AES suit de nombreux dossiers je vous propose ici un bref commentaire des dossiers les plus importants du Secteur des matières sociales débattus cette année :

### **1. Suivi des conventions collectives de travail définissant la classification de fonction pour certains secteurs de la Commission Paritaire 329 et les barèmes correspondant**

La Commission paritaire 329 a désormais deux Conventions collectives de Travail définissant l'une les fonctions l'autre les barèmes correspondant. Rappelons-nous que ces CCT ne s'appliquent pas à notre secteur. En effet, au contraire, par exemple, des centres culturels ou des télévisions locales, les centres sportifs ne font pas partie des Accords du Non-Marchand en Communauté française. Or le champ d'application des ces Conventions ne concernent que les secteurs ressortissant à ces accords. Par conséquent, à l'heure actuelle, aucun barème précis ne s'applique chez nous mais peut-être s'appliqueront-ils à terme dans nos centres sportifs. C'est pourquoi, nous y sommes très attentifs.

Dans ce cadre, la Cellule sociale est également associée aux travaux relatifs aux formations des maîtres nageurs et de la correspondance au niveau de la RGB.

### **2. Divertissements actifs**

Vous en avez sans doute déjà entendu parler, l'Arrêté royal du 26 avril 2004 réglemente les divertissements actifs dans le cadre de la protection des consommateurs.

Mais qu'est-ce qu'un divertissement actif ?

Si l'on s'en réfère au texte proprement dit, cela recouvre une très large série d'activité et c'est bien là le problème. En effet, il existe désormais une obligation pour tout organisateur d'activités demandant un effort physique de procéder à une analyse de risques pour chaque activité.

L'AES a donc réagi de conserve avec l'Union des Villes et Communes, l'ADEPS, l' AISF et la CESSoc afin d'obtenir des éclaircissements sur cet Arrêté.

Malgré plusieurs réunions de travail à ce sujet et malgré la volonté de l'Administration d'apporter des solutions aucune modification n'a encore été apportée à cette législation à ce jour.

### **3. Proposition de Convention collective de travail octroyant une prime de fin d'année**

A l'heure actuelle, rien n'oblige les employeurs de notre secteur à octroyer une prime de fin d'année aux travailleurs. Des enquêtes démontrent cependant que ce type d'avantage existe bel et bien dans la grande majorité des établissements sportifs. Une convention collective s'avérant nécessaire pour les emplois Maribel, l'AES a déposé sur la table de la Commission paritaire un texte réglementant ce principe. Ce point sera donc prochainement à l'ordre du jour de cette Commission.

### **4. La loi sur le volontariat**

Cette nouvelle législation sur les bénévoles, bien qu'encore susceptible d'être modifiée et qui attend ces arrêtés d'application pour être effective, fait aussi l'objet d'une attention et d'une étude approfondie de la Cellule sociale. Nous ne manquerons pas de vous informer des développements de ce dossier dans les prochains mois.

### **5. Mise en place des sous-commissions paritaires**

Comme vous le savez certainement, il y a eu scission au niveau de la CP 329 : trois sous-commissions paritaires ont été créées sur base d'une répartition territoriale : l'une flamande, une francophone et enfin une sous-commission bilingue et «internationale». Le positionnement des centres sportifs et plus particulièrement des centres sportifs bruxellois retient toute l'attention de la Cellule.

Je tiens à remercier tous les participants de la cellule sociale qui participent activement à nos travaux, ainsi que le personnel de l'AeS et plus particulièrement Serge Mathonet qui est devenu la cheville ouvrière du Secteur des Matières Sociales

Je vous remercie de votre attention d'autant que le secteur matières sociales aborde des dossiers fort complexes mais qui ont, comme vous avez pu le constater, des implications directes dans la vie quotidiennes des établissements sportifs.

*Alain van STEENSEL*  
*Président du Secteur des Matières Sociales*